



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierre-alainmillet.fr/Proprete-centre-commercial>

# Propreté centre commercial Pyramide

- Lectures... -

Date de mise en ligne : jeudi 11 février 2010

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Une nouvelle fois, les bacs poubelles du centre commercial ayant brûlés, les sacs et les déchets s'accumulent sur le sol, dans un espace mal entretenu et nettoyé par ses propriétaires, à la grande joie des rats et des pigeons.**

Il y a 10 ans, les collectivités locales ont investi 3 millions de Francs pour rénover la façade et le parking de ce centre commercial, refaire son éclairage... Cette dépense sur l'argent de nos impôts était justifiée par la défense des petits commerces et la nécessité de maintenir les centres commerciaux de quartier aux Minguettes.

Mais il faut que chacun prenne ses responsabilités, les commerçants et les propriétaires aussi. Il existe une copropriété et un syndic. La copropriété est responsable d'organiser un lieu de collecte adapté, protégé, et qui permet aux commerçants de respecter les règles de gestion des déchets.

Compte tenu des nombreuses difficultés accumulées ces dernières années, j'ai décidé de mettre en demeure le syndic d'agir.

Ce n'est pas parce que le quartier a de nombreux autres problèmes qu'il faut accepter que l'arrière du centre commercial soit une déchetterie. C'est aux propriétaires de faire le nécessaire. Le courrier de la ville leur accorde un délai d'un mois pour prendre une décision. Au delà, ce sera la ville qui procédera aux entretiens et travaux nécessaires, mais au frais de la copropriété !

Rendez-vous le 15 mars...